



60 rue Vergniaud
75640 Paris Cedex 13
tél. 01 40 78 30 87
sec.poste@fo-communication.fr
<http://www.focom-laposte.fr>

Madame Marie-Ange DEBON
Présidente Directrice Générale du Groupe La Poste
Siège du Groupe La Poste
9, rue du Colonel Pierre Avia
75015 PARIS

Paris, le 25 septembre 2026

Réf : SP/CS/091/09/26

Objet : demande de réouverture des négociations salariales

Madame la Présidente-Directrice Générale,

Par la présente, FO Com vous demande solennellement la réouverture des négociations annuelles obligatoires.

La situation économique et sociale que vivent aujourd'hui de nombreux personnels de La Poste nous conduit à considérer qu'il est devenu urgent de revenir autour de la table des négociations afin d'acter une augmentation des salaires permettant de répondre concrètement à la dégradation du pouvoir d'achat.

Si nous sommes conscients des premiers efforts de la Poste, au travers des mesures mises en œuvre, notamment le versement d'une prime de partage de la valeur (PPV) ou l'augmentation des indemnités kilométriques, nous devons néanmoins constater que ces dispositifs, sont insuffisants d'autant qu'ils sont ponctuels.

Les dépenses contraintes continuent de peser lourdement sur les budgets des salariés : prix des carburants, du logement, de l'alimentation mais aussi de nombreux produits de la vie courante et obligent bon nombre de postières et de postiers à des arbitrages difficiles dans leur vie quotidienne.

Seule une augmentation de salaire est à même de répondre à la situation, c'est la raison pour laquelle FO Com vous demande la réouverture rapide des négociations salariales. C'est une nécessité et une responsabilité partagée.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente-Directrice Générale, l'expression de notre considération distinguée.

Christine SIMON

Déléguée Syndicale Centrale

Copie : Valérie DECAUX